

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 11 septembre 2020

3^{ème} Commission

N° CP-2020-8-3-7

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Service Attractivité des Territoires

**CONVENTION DE FINANCEMENT DES ETUDES D'AVANT-PROJET DETAILLE
(APD) RELATIVE AU RACCORDEMENT FERROVIAIRE DE L'EUROAIRPORT
(EAP)**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé :

- d'accorder une participation départementale en investissement de 270 000 € à SNCF Réseau, porteur des études APD au titre du projet de la nouvelle liaison ferroviaire de l'EuroAirport,
- d'approuver et d'autoriser le Président à signer la convention de financement relative aux études APD de la Nouvelle Liaison Ferroviaire de l'EuroAirport.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Routes, Voirie et Infrastructures lors de sa réunion du 3 juillet 2020.

Contexte

En 2019, avant la crise du COVID-19, l'EAP représentait plus de 9 millions de passagers et plus de 6 000 emplois.

Le projet de raccordement ferroviaire de l'EAP, porté par SNCF Réseau, consiste à créer une nouvelle section de voie ferrée de 6 km desservant directement l'aérogare, en dérivation de la ligne existante (TER 200) STRASBOURG - BALE.

Ce projet permettra un cadencement jusqu'à 6 trains par heure et mettra STRASBOURG à 67 minutes de l'EAP et MULHOUSE à 15 minutes. Ce projet permettra également un report modal de 1/3 entre voiture et train, induisant de facto un désengorgement des axes routiers menant à l'aéroport.

Les études ont montré que, grâce à ce projet, 9 millions de km en voiture devraient être évités sur le réseau routier. Ce seront également 602 000 km en bus (lignes 11 et 50 cumulées) évités par an, qui s'ajouteront à la réduction de la circulation automobile permise par les reports modaux des usagers.

En outre, en termes d'aménagement et de développement économique, l'amélioration des accès terrestres à l'EAP contribuera à renforcer l'attractivité du territoire, à favoriser l'emploi local et à apporter une nouvelle pierre à l'édifice des échanges transfrontaliers.

En effet, le projet permettra de quantifier et qualifier l'accessibilité en transports en commun sans correspondance facilitant l'accès à l'EAP depuis BÂLE, LIESTAL, LAUFEN, MULHOUSE, COLMAR ou encore STRASBOURG.

Côtés suisse et allemand, avec une correspondance en gare de BÂLE, les résidents des villes de FREIBURG, LÖRRACH, et d'une manière générale de toute l'agglomération bâloise, pourront rejoindre l'aéroport en n'utilisant que le mode ferroviaire.

Au départ de MULHOUSE, la Franche-Comté et la Lorraine seront accessibles en train.

Projets

Afin de répondre à ces objectifs à long terme, les activités à mettre en œuvre à court terme dans le cadre du projet sont les études d'Avant-Projet Détaillé (APD), qui permettront de compléter les études d'Avant-Projet Sommaire (APS) déjà réalisées.

Pour mémoire, notre collectivité a participé au financement des études APS et de la concertation préalable à l'enquête publique à hauteur de 315 000 € (délibérations de la Commission permanente du 12/12/13 et du 9/10/15). Elles ont permis de préciser les tracés de voie, l'insertion dans le territoire, de décrire la desserte envisagée, le trafic et les temps de parcours prévus, de présenter les résultats des études socio-économiques, tout cela en tenant compte de l'environnement. Deux réunions supplémentaires concernant la problématique du bruit ferroviaire ont été organisées entre le 28 janvier et le 13 février 2019.

La phase APD permettra, tout en approfondissant l'évaluation du projet, notamment en termes de coûts, de procéder à des acquisitions de données complémentaires nécessaires à la poursuite des études et de confirmer certains aspects du programme de l'opération.

Cette phase sera en outre le moyen d'approfondir les études techniques dans toutes les thématiques en tenant compte des résultats de l'enquête publique et des projets concomitants (le projet Euro3Lys, le projet 5A3F et le projet d'extension du tram 3).

Enfin, les études APD permettront de préciser le phasage des travaux permettant d'élaborer un planning de travaux détaillé.

Les procédures administratives nécessaires à la conduite du projet jusqu'à son terme seront conduites pendant ce temps.

Ce sont SNCF Réseau et EAP qui assurent la maîtrise d'ouvrage de l'opération dont la réalisation est prévue pour 32 mois à compter de l'ordre de lancement, après la signature de la convention de financement par tous les cofinanceurs.

Plan de financement

Le 8 novembre 2019, le comité des financeurs du projet s'est réuni pour établir le principe de financement et les clefs de financement des études d'Avant-Projet Détaillé dans le respect du calendrier conditionné notamment par les dates de dépôt du dossier de demande de subvention INTERREG V Rhin Supérieur.

Ainsi, le plan de financement qui suit s'établit pour un montant prévisionnel des études APD à hauteur de 5 100 000 € (euros courants HT) dont 4 600 000 € sur le périmètre SNCF Réseau et 500 000 € sur le périmètre de l'EAP :

Cofinanceurs	Clé de répartition	Montant en € courants
SNCF Réseau Direction territoriale Grand Est	0,0000 %	0
Région Grand Est	5,2941 %	270 000
Département du Haut-Rhin	5,2941 %	270 000
Mulhouse Alsace Agglomération	1,7647 %	90 000
Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement Alsace (Etat)	5,2941 %	270 000
INTERREG	29,4118 %	1 500 000
EuroAirport (CH + F)	23,5294 %	1 200 000
Confédération Suisse (Office Fédéral des Transports)	29,4118 %	1 500 000
Total	100 %	5 100 000

Il est donc prévu que le Département participe aux études APD, à l'identique de la Région Grand Est et de l'Etat, à hauteur de 270 000 €, soit 5,2941 % du coût global des Etudes.

Le projet de Nouvelle Liaison Ferroviaire EuroAirport est un projet de développement et à ce titre SNCF Réseau n'est pas autorisée par les textes à participer financièrement au projet.

Pour information, le statut de SNCF Réseau étant passé depuis le 1^{er} janvier 2020 d'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) à celui de Société Anonyme à capitaux publics, il sera nécessaire, de trouver au niveau national une solution permettant la participation départementale au coût des travaux de la nouvelle liaison ferroviaire.

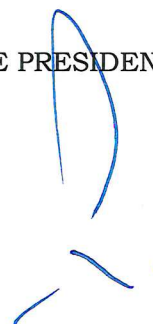
Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'allouer une participation départementale en investissement de 270 000 € à SNCF Réseau, porteur des études APD du projet de la Nouvelle Liaison Ferroviaire de l'EuroAirport,
- de prélever les crédits correspondants sur le Programme A293B – chapitre 204 – fonction 63 – nature 204183 – code programme 13422 - service 190 du budget départemental,

- d'approuver la convention de financement relative aux études APD de la Nouvelle Liaison Ferroviaire de l'EuroAirport, jointe en annexe au présent rapport, précisant les modalités de versement de cette participation, et de m'autoriser à la signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop at the top and a few short, sweeping strokes below it.

Rémy WITH